



Edito

Le bulletin a été réalisé par la commission communication :
Pierre de Crane, Maryline Lafage, Isabelle Lample, Sophie Martignac, Amandine Tillet et Claudine Vivarez

Tout le monde connaît « Le Sous-Préfet aux champs » d'Alphonse Daudet. Vous savez, celui qui met « ...son bel habit brodé, son petit claque, sa culotte collante à bandes d'argent et son épée de gala... » pour aller prononcer un discours à l'occasion du concours régional de Combes aux fées. En manque d'inspiration il s'arrête en chemin dans un petit bois et rime, dans l'oubli de ses obligations. En ce mois de septembre, élections obligent, Frayssinhes, coin bucolique s'il en fut, a reçu nombre de ces personnages. Certes, point d'habit brodé, ni de claque, ni d'épée de gala, mais ces hommes et femmes, candidats aux sénatoriales, contrairement à notre Sous-Préfet, n'étaient pas en manque de verve. Les images qui me venaient, petite, de ces grands personnages de l'Etat que sont les Sénateurs, ressemblaient en tout point à notre Sous-Préfet...Personnages d'apparat aux fonctions plus représentatives qu'agissantes, à la tête chenue et au verbe balbutiant, fort éloignés des préoccupations du petit peuple et de nos réalités rurales, si ce n'est pour en goûter les charmes en esthètes.

Que nenni ! ces hommes et ces femmes qui siègent au Palais du Luxembourg forment avec les députés le Parlement français. Comme les Députés, les Sénateurs participent à l'élaboration des lois et contrôlent l'action du gouvernement. De plus, le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales de la République. Enfin, si le Président de la République n'est plus en mesure d'assurer ses fonctions, c'est le Président du Sénat (2^{ème} personnage de l'Etat) qui les exercera provisoirement.

Le choix que nous faisons pour nous représenter au Sénat n'est pas sans conséquence et est primordial pour nos enjeux ruraux. Les entretiens que j'ai pu avoir avec les différents candidats m'ont amenée, entre autres, à interroger le devenir des petites communes, telles Frayssinhes.

Depuis plusieurs années nombre de débats ont porté sur la non-viabilité des très petites communes mettant en avant leur incapacité financière à assumer leurs compétences dans de bonnes conditions, à assurer les conditions d'un dynamisme territorial satisfaisant sans parler du coût, soi-disant déraisonnable que représente le maintien d'un émiettement administratif avec quelques 36 000 communes.

Mais même lorsqu'il y a transfert de compétences à des structures plus importantes (par exemple les intercommunalités) le sentiment d'appartenance à la commune reste premier et fort, nourri de l'héritage de l'histoire collective traditionnelle et de l'importance d'un voisinage de proximité, sensible aux valeurs de solidarité et d'entraide. L'attachement aux lieux fait partie de l'identité de la personne qui y habite.

Ce qui définit la démocratie participative, en matière de gestion locale, n'est pas la possibilité offerte à la population de choisir entre plusieurs listes bien étiquetées mais sa capacité à bâtir du lien social conjuguant histoire et innovation avec des projets adaptés au plus près de la réalité des habitants

D'où l'importance de maintenir cet échelon de gouvernance qu'est la commune, si petite soit-elle.

Notre force et notre survivance sont liées à l'implication de chacun dans la vie locale à travers l'investissement dans le tissu associatif, l'exercice de fonctions électives, la participation aux manifestations et projets communaux, l'attention que nous portons à notre voisin

Claudine Vivarez

Sommaire

Edito	1
Vie institutionnelle	2
Frayssinhes en chiffres.....	2
PLUiH et PADD	4
Infos diverses	5
Attention ! Rappels importants.....	6
Etat civil	7

Grands-parents pour la 1 ^{ère} fois	8
Des animations à Frayssinhes	8
Infos culturelles du territoire.....	12
Infos utiles	14
Prochainement à Frayssinhes.....	15
Mémo médical de Saint-Céré Erreur ! Signet non défini.	

Vie institutionnelle

Le conseil municipal

Le **conseil municipal** s'est réuni 9 fois depuis septembre 2022.

Les commissions

Comme tous les ans, la commission des impôts et la commission de révision des listes électorales ont été réunies.

La Commission communale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne :

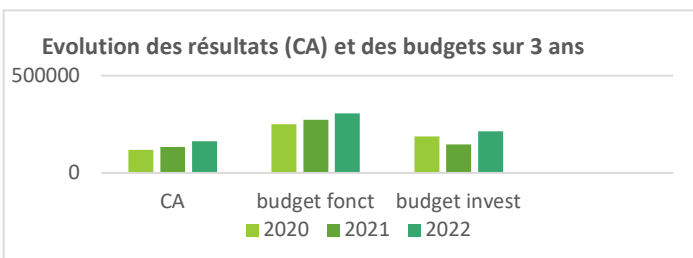
- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)
- La taxe annuelle sur les logements vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)
- La taxe sur la vente de terrains nus rendus constructibles.

Frayssinhes en chiffres

Le compte administratif 2022

Le compte administratif (CA) 2022 fait apparaître un solde réellement disponible de **163 407,87 €** qui est affecté aux recettes de fonctionnement.

Le tableau ci-contre fait apparaître une augmentation régulière du CA permettant de provisionner des moyens en vue du projet de restauration de l'ancienne école.



Le budget primitif

	Fonctionnement en recettes et dépenses (€)	Investissement en recettes et dépenses (€)
2023	304 527,87	213 704,24
2022	272 295,60	145 039,88
2021	248 852,20	187 069,15

Les taux d'imposition 2023

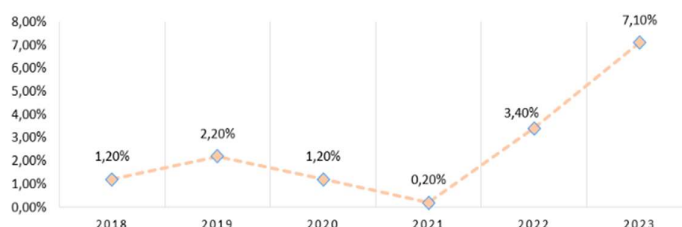
Taxes	Taux commune	Taux votés	Bases prévisionnelles 2023 en €
Foncier bâti	+0.5%	31,61%	126 800
Foncier non bâti	+0.5%	131,17%	113 700
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	+0.5%	4,71%	46 810

L'augmentation de la taxe foncière pour les particuliers relève essentiellement d'une augmentation importante des bases définies par l'Etat (+7,10%).

L'intercommunalité a appliqué une hausse de 2%. La commune a appliqué une hausse de 0,5%.

Rappel : l'octroi de subvention est souvent lié à l'effort fiscal de la commune, d'où l'importance d'appliquer une hausse (que nous avons souhaité la plus basse possible).

Coefficient de revalorisation des bases fiscales définies par l'état



Les aides accordées par la commune

La commune propose une aide financière à toute personne satisfaisant aux critères cités ci-dessous et souhaitant s'inscrire au **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** :

Critères d'accès au dispositif

- Résider à Frayssinhes
- Être âgé de 17 ans, au minimum
- Pour les mineurs, faire remplir l'autorisation parentale
- Être préinscrit à une formation BAFA et fournir l'attestation de l'organisme partenaire

- Déposer le dossier complété et signé à la mairie de Frayssinhes

L'aide de la commune est de 200€ pour le stage de base et de 100€ pour l'approfondissement. Elle peut se cumuler avec d'autres aides.

Pièces justificatives à fournir : facture de l'organisme, copie du diplôme ou à défaut certificat de présence à la formation, aides complémentaires demandées.

Les travaux réalisés et/ou en cours

Rappels :

- Les subventions ne sont accordées que pour les investissements.
- La commune a obligation de s'autofinancer à au moins 20 %.
- La commune peut bénéficier selon les projets de subventions de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes, des Amendes de Police.
- Les subventions sont accordées sur le montant hors taxe, la TVA est récupérée par la commune 2 ans après la fin des travaux.

Opérations réalisées

- Réfection du toit de l'église, remplacement des chéneaux, démoussage église
→ Opération subventionnée à 30% par Cauvaldor
- Restauration du four à pain de Lavalade
→ Opération subventionnée à 40% par le Département

du Lot ; 20% par la Région Occitanie ; 20% par Cauvaldor.

- Régularisation du cadastre (ventes/achats de « portions de terrains » au Bourg et au Combal)
- Remplacement d'une borne d'incendie défectueuse (Le Fengas)
- Achat de chaises pour la salle polyvalente
- Réparation du système d'horlogerie de l'église
- Achat de reliures pour l'état civil, les délibérations et les arrêtés.



Four à pain de Lavalade restauré

Opérations annuelles

- Entretien des espaces verts
- Contrôles légaux divers (assainissement, sécurité incendie...)
- Rebouchage des trous et points à temps (lors d'une réparation de chaussée au « point à temps », on répand ponctuellement une émulsion de bitume et de gravillons.)

Opérations en cours

- Rebouchage des fissures dans l'église
- Poses de buses à Verbiguié et Lavalade
- Réfection de la route de Lavalade (fin des travaux prévue début octobre)

Travaux d'investissements prévus 2024 et plus

- Restauration du four à pain de Pailhès. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du Département du Lot, de la Région Occitanie, de Cauvaldor.
- Début des opérations de restauration de l'ancienne école (appel d'offres en octobre, dépôt des dossiers de subvention en décembre). La commune est accompagnée dans cette opération par le SDAIL (Le SDAIL, *syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot*, apporte une assistance technique aux communes et communautés de communes du Lot).

Depuis 2 ans la commune « provisionne » en vue de ces travaux.

- Achat d'un logiciel pour la gestion du cimetière



Four à pain de Pailhès



Four à pain de Pailhès

PLUiH et PADD

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** constitue l'une des pièces majeures du Plan Local d'Urbanisme (PLU) puisque c'est lui qui définit les objectifs et les orientations du PLU. Il constitue en quelque sorte la trame du projet. Le PADD fait l'objet d'un débat sans vote.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** de la Communauté de communes des Causses et Vallée de la Dordogne s'appuie sur 5 axes thématiques :

- 1- Définir une politique de l'habitat garantissant un accès au logement pour tous et s'inscrivant dans une logique de développement résidentiel harmonieux

- 2- Développer l'emploi en milieu rural et renforcer les pôles économiques stratégiques du territoire
 - 3- Soutenir l'économie agricole et forestière, préserver les ressources naturelles
 - 4- Promouvoir un territoire des proximités, connecté aux réseaux de communication, favorable au bien-être des populations
 - 5- Valoriser la qualité des paysages et du patrimoine pour améliorer l'attractivité du territoire
- Le document dans son intégralité est consultable en mairie.

Infos diverses

Suppression du réseau cuivre

À partir de 2023 et jusqu'en 2030, le réseau cuivre d'Orange, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la télévision, est amené à disparaître progressivement.

Cet arrêt s'inscrit dans la priorisation donnée par le gouvernement au déploiement de la fibre optique, via le [Plan France Très Haut Débit](#) et l'accélération de l'adoption de la fibre sur tout le territoire depuis la crise sanitaire.

Après des phases d'expérimentation, la phase de transition intègre trois premiers lots annuels de fermeture technique (lot 3 : fin 2023, lot 4 : fin 2024 et lot 5 : fin 2025), permettant d'enclencher l'industrialisation de la fermeture du réseau cuivre dans la perspective de la phase de fermeture (2026-2030).

La commune de Frayssinhes fait partie du prochain lot (lot 3 : fermeture commerciale 2026 ; fermeture technique 2027).

Les communes retenues doivent obligatoirement disposer de la fibre à 100%.

Les habitants ne souhaitant pas l'installation d'internet pourront bénéficier d'un abonnement fibre limité au téléphone fixe.

Cette opération de suppression est inéluctable, la commune n'est consultée que sur son acceptation ou son refus de participer au prochain lot (le refus ne signifie qu'un report sur les prochains lots).

Le conseil communal a confirmé, à l'unanimité, la participation de la commune au lot n°3.

Information sur le recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**.

Par arrêté, **Mme Maryline Lafage** est nommée en qualité de coordonnateur municipal
Mme Sophie Martignac est recrutée comme agent recenseur.

Une tournée de reconnaissance sera réalisée début janvier. Un courrier d'information sera déposé dans chaque boîte aux lettres.

Afin de préparer l'opération, le coordonnateur et l'agent recenseur participent à des réunions d'information et de formation.



Sophie Martignac
Agent recenseur

Installation d'une antenne New deal sur la commune

Dans le cadre du dispositif national de couverture des zones blanches de téléphonie mobile, dit dispositif de Couverture ciblée, issu des accords du New deal passé entre l'Etat et les opérateurs de téléphonie mobile, l'Equipe-projet du département du Lot a fait inscrire la commune de Frayssinhes pour bénéficier de ce dispositif de couverture cible.

Constatant les difficultés de réception de téléphonie mobile (nombreuses coupures, nécessité de courir dans tous les coins pour essayer de capter, impossibilité de recevoir ou envoyer des messages de la mairie ou de la salle polyvalente...), la commune s'est positionnée dès

2020 pour bénéficier de ce dispositif. Cette opération est d'autant plus importante dans la perspective de la suppression du cuivre. Le portable restera, pour la plupart, le seul moyen de communiquer.

La seule parcelle sur laquelle il est possible d'implanter l'antenne est la C146 (au-dessus de La Clavayrie). La commune ne dispose en effet d'aucun terrain, les propriétaires de parcelles techniquement compatibles n'ont pas donné leur accord, et d'autres parcelles, après examen et accord des propriétaires, n'ont pas rempli les critères techniques.

RAPPORTS D'OFFICE PARLEMENTAIRE (SENAT)

Téléphonie mobile et santé - rapport n° 52 (2002-2003), déposé le 6 novembre 2002

« Les études scientifiques montrent clairement que s'il existe un risque lié à la téléphonie mobile, celui-ci est faible et a trait aux téléphones portables et non aux antennes relais. **Aucune étude scientifique n'a en effet pu mettre en évidence des effets biologiques qui impliqueraient un risque sanitaire pour les populations vivant à proximité des stations de base de téléphonie mobile**, compte tenu de leur faible niveau d'émission d'ondes électromagnétiques (en moyenne de l'ordre du

dixième des valeurs de la recommandation européenne). Il convient de rappeler que la Tour Eiffel, avec ses émetteurs de télévision, représente une puissance analogue à celle de toutes les stations de base françaises réunies... ».



Gestion des déchets

Composteur

Le tri à la source des biodéchets devient **obligatoire** pour tous à compter du **1er janvier 2024**.

Le Grand Figeac et le Grand Cahors bénéficient déjà gratuitement de composteur. Une discussion entre le Syded du Lot et Cauvaldor est en cours.

Les informations seront affichées en mairie dès que les décisions seront prises.

Déchetteries les plus proches

Pour rappel, aucun ramassage d'encombrant n'est organisé au niveau de la commune. Nous vous demandons donc d'amener vos encombrants dans une déchetterie proche.

- **Déchetterie de Calviac/Sousceyrac** →
ouverture : Mardi et samedi : 9h-12h
Mercredi à vendredi : 14h-18h
- **Déchetterie de Glanes** →
ouverture : Lundi : 14-18h
Mardi à samedi : 9-12h/14h-18h

Elagage

Deux fois par an, la commune confie à une entreprise le fauchage des talus et l'élagage des arbres empiétant sur la voie communale. Les habitants sont tenus de s'y conformer ou de procéder, eux-mêmes aux travaux en ce qui concerne les parties mitoyennes à leur habitation.

Rappel des textes : « La voie publique concerne l'ensemble des voies ouvertes à la circulation publique. [...] L'avancée des branches d'un arbre qui conduirait à

gêner la circulation sur la voie publique est de nature à entraver la commodité du passage sur le domaine public routier communal et, éventuellement, à mettre en jeu la sécurité des piétons.

Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales, peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies. »

Attention ! Rappels importants

Déchets

Dépôts sauvages

Pour information, lorsqu'un dépôt sauvage de déchets est constaté et si l'auteur est connu, la maire peut faire usage de ses pouvoirs de police sur le plan pénal et administratif.

Voici un aperçu des infractions et sanctions parmi les plus courantes.

Infraction	Texte	Sanction
Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures et déchets. Hors le cas prévu par l'article R635-8. Exemple : dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé non transportés par véhicules.	R632-1 du code pénal R541-76 du code de l'environnement	Contravention de deuxième classe 150€ maximum
Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule soit des ordures, déchets lorsque ceux-ci ont été transportés à l'aide d'un véhicule. Exemple : dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé transportés par véhicules.	R632-1 du code pénal R541-76 du code de l'environnement	Contravention de cinquième classe 1 500€, doublé si récidive

Friches

La commune constate que certains terrains privés sont en friche ce qui est particulièrement problématique ou inquiétant dans un contexte de sécheresse (risque majeur d'incendie).

L'article L2213-25 du code général des collectivités territoriales (CGCT) mentionne : « *le propriétaire doit entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 m des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant. Le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure. Si, suite à la mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire*

procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ».

L'article L. 2212-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose qu'en cas de danger grave ou imminent, notamment les incendies visés au 5° du L. 2212-2 du CGCT, le maire prescrit l'exécution des mesures de sûreté exigées par les circonstances.)

L'arrêté préfectoral n° E-2012-183 relatif aux obligations de débroussaillage et aux conditions d'allumage des feux de plein air est toujours en vigueur. L'interdiction de brûlage est fixée du 15 juin au 15 septembre. En dehors de cette période, des dérogations peuvent être délivrées par Mme la Maire. De plus, le brûlage des déchets verts est interdit sous peine d'amende.

Inscription sur les listes électorales

Cette démarche est personnelle. Si vous souhaitez pouvoir voter lors d'un prochain scrutin, il faut s'adresser au secrétariat de la mairie.

Recensement militaire

Tous les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie. Ce recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales. Le certificat délivré lors du recensement est indispensable pour le passage des examens et permis de conduire.

Etat civil

- Décès de **Mme Simone Mayonove**, le 8 janvier 2023.
- Décès de **Mr Monica Neuvy**, le 4 février 2023.

- Décès de **Mr Jacques Devez**, le 13 mars 2023.
- Décès de **Mme Jeanne Devez**, le 7 août 2023.

Grands-parents pour la 1^{ère} fois

- Pierre et Marie de Crane sont heureux de la naissance de **Ora**, 17 février 2023.



- Hervé et Nathalie Landes sont heureux de la naissance de **Lazare**, le 03 août 2023.



- Eric et Eliane Fouilhac sont heureux de la naissance d'**Adélaïde**, 29 septembre 2023.



Des animations à Frayssinhes

Les associations de Frayssinhes

Vivre à Frayssinhes

L'association Vivre à Frayssinhes anime le village autour des festivités comme Noël, le troc de plantes, la bibliothèque, le repas de la commune, une sortie en Dordogne et divers ateliers et activités !

Vivre à Frayssinhes, c'est rassembler jeunes et moins jeunes, de près ou de loin, en partenariat ou pas, mais toujours dans la convivialité et le partage !

Pour toutes informations, nous joindre ou proposer des suggestions : vaf46400@gmail.com - 06 74 06 77 65.

Isabelle Coulon Présidente

Facebook : asso vivre à Frayssinhes



Clef des Arts au Champs

Parmi les 22 événements proposés par l'association Clef des Arts aux Champs :

- 16 ont eu lieu à Frayssinhes
- 4 ont eu lieu dans diverses communes : Sousceyrac (Concert et stage chant), Cornac, Saint-Jean-Lespinasse,
- 2 spectacles du théâtre de l'Usine ont été proposés à un tarif préférentiel

80 personnes de Frayssinhes ont participé une ou plusieurs fois aux événements qui ont comptabilisé plus de 1200 entrées.

L'assemblée générale s'est déroulée le 4 février en présence de 72 personnes (et 80 procurations) et l'association a apporté en outre son soutien à la soirée de la chorale Arpège dirigée par Edith Frégeac à Sousceyrac.

Cette année, hors été, et outre les soirées au coin du feu à Lavalade, un week-end chansons françaises a eu lieu en avril. Ce fut l'occasion pour Frayssinhes de voir en première partie de Lily Lucas et les 3G (Catherine et Maïté Rougerie et Ever), accompagnées par Lucas Martignac.

Le **Festiv'arts** à la ferme reste un moment fort avec la semaine d'exposition (peintures, photographies et sculptures où ont été remarquées les œuvres de Nathalie, Laéticia et Mélissa), le stage musique pour tous, et 6 concerts. Le groupe de bénévoles (60 en tout) a réuni habitants de Frayssinhes et adhérents de diverses communes.

Tous nos événements, photos, vidéos, bulletin et prochains rendez-vous sont sur le site clac-lavalade.fr.



2 CV & Cie

2023, une année de balades pour 2CV & Compagnie.

Il n'y a pas d'été sans 2CV. Symbole unique et pétaradant d'une certaine manière de vivre, la deuche arpente les routes, avale les côtes, dévale les pentes sans jamais perdre l'allure de la découverte.

Une 2CV n'aligne pas les kilomètres, elle flâne ! Un deuchiste ne surveille pas sa moyenne, il se balade ! Et les raisons ne manquent pas de partir en vadrouille dans les paysages lotois.



Multiplier les occasions de rencontres et de sorties, tel est l'un des objectifs de l'association 2CV & Compagnie. La première en est celle fixée au dimanche 27 août 2023 pour une balade au départ de St Médard de Presque et un deuxième rendez-vous s'inscrit au 1^{er} octobre.

Plus loin, à Montmorillon (86), patrie du macaron, deux balades réunissent nombre de voitures « chevronnées ».

Entretemps, les portes ouvertes de l'association ont lieu les 16 et 17 septembre sur un parcours varié avec déjeuner à Puybrun et dîner à la salle polyvalente de Frayssinhes. Merci infiniment aux habitants du village qui ont rejoint dans la gourmandise du soir les deuchistes participants à ce week-end. Merci aussi à celles et ceux qui furent d'une aide précieuse à la réalisation de ces journées.

Le modèle « Portes Ouvertes » est peut-être à dépasser. La « deuche » est capable de tout !

Pourquoi, par exemple, ne pas faire partager aux plus ancien(ne)s ou plus fragiles, le plaisir d'une après-midi de promenade à bord de cette espiègle gamine qu'est la 2CV ? On dit de cette automobile qu'elle n'en est pas une. C'est un art de vivre. 2CV & Compagnie souhaite le partager avec la communauté de Frayssinhes.

C'est dans le même esprit qu'elle s'associe avec bonheur aux activités d'autres associations de la municipalité.



La société de chasse

Nous rappelons les règles et les consignes en battue : à consulter sur chasse-nature-occitanie.fr/lot/reglementation-generale.

Lors de vos balades, restez attentif aux panneaux indiquant la battue en cours, portez un élément indiquant votre présence (casquette, gilet fluo, sifflet...).

Randonneurs, vététistes, cavaliers, chasseurs restons vigilants et attentifs à notre sécurité !

Pour tout renseignement contactez **Frédéric Coulon**, président de l'Association de Chasse de Frayssinhes (Téléphone **06 74 06 77.74**)

A Frayssinhes de septembre 2022 à septembre 2023

27 animations et évènements culturels ont été organisés par la commune ou les associations

2 octobre : Réouverture de la bibliothèque (VAF)

23 octobre : Conférence sur les chansons du Quercy par AMTPQ (CLAC)

6 novembre : Thé dansant (VAF)

11 novembre : Remise des médailles d'honneur vermeil à Gérard Cros, Jacques Landes, Roland Tournemire à l'occasion de la Commémoration pour les Français morts pour la France

3 décembre : Ateliers de préparation de Noël (*mairie et VAF*)

18 décembre : Spectacle de Noël (Théodore, l'apprenti Magicien) et distribution des cadeaux (*mairie*)



8 Janvier : Présentation des vœux 2023 concert « Mine de rien », galette (*mairie*)

15 janvier : Chansons pop et folk, Nicolas Bertaux (CLAC)

4 février : Conférence histoire des arts « Les icônes » par J. Calvet (CLAC)

5 mars : Soirée poésie sur le thème de « la frontière » dans le cadre du printemps des poètes (CLAC)

17 mars : Causerie sur les lanternes magiques (CLAC)

25 mars : Théâtre avec la troupe « Le petit théâtre de Sousceyrac » avec les pièces « un gâteau au yaourt » et « et si on se rencontrait » (VAF)

14 avril : Concert « Lily Lucas » : « J'irai peigner mon poney » 1^{ère} partie « Les 3 G » (Maïté, Cathy, Ever) accompagnées par Lucas Martignac (CLAC)



14 Mai : Troc de plantes (VAF)

10 juin : Inauguration de l'aire de jeux animée par les cheerleader « les Jaguars » (démonstration, jeux collectifs, goûter) (*mairie*)



Du 7 au 10 juillet : « Festiv'arts à la ferme » (CLAC)

- Concert « Bordario »
- Concert « Pulcinella » ;
- Soirée Cajun -film, concerts et bal - ;
- Spectacle « Duo d'or et de paille » ;
- Concert « Julia trio » jazz -

10 juillet : Vernissage exposition sur le thème « Rouge Valade » (10 artistes) (CLAC)

11 au 15 juillet : Stage « Musique pour tous » (CLAC)



15 juillet : Concert de restitution du stage « Musique pour tous » (CLAC)

3 août : Ciné Belle étoile « La fine fleur » repas partagé, prestation musicale (piano : Lucas Martignac) (*mairie*)



27 août : Repas de la commune organisé (VAF)

2 septembre : Sortie d'une journée en Dordogne, visite du château des Milandes et gabarres à la Roque Gageac (VAF)

16 et 17 septembre : week-end 2 CV(2CV&cie)

Infos culturelles du territoire

OPERATION PREMIERES PAGES – Edition 2023

Depuis 2017, la communauté de communes Cauvaldor accompagne le dispositif national Premières Pages en proposant des spectacles et ateliers pour le très jeune public. En 2023, ces animations pensées pour les 0-6 ans se sont déroulées du 18 mars au 17 juin dans 14 bibliothèques du territoire.

Cette programmation se construit autour de l'univers d'un livre offert à toutes les familles ayant accueilli un nouveau-né en 2022.

Premières Pages, initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication en 2009, est développée dans le Lot par la Bibliothèque Départementale et la CAF avec le soutien de la Mutualité Sociale Agricole. L'opération sensibilise les familles au plaisir de la lecture dès le plus jeune âge en offrant **un livre à tous les bébés** futurs

lecteurs, nés ou adoptés en 2022. L'ouvrage est à retirer dans les bibliothèques et les structures Petite Enfance.

Le livre lauréat 2023 est **Qui veut jouer avec moi ?** de **Claire Dé** aux Éditions des Grandes Personnes. L'autrice compose une galerie de photographies joyeuses et colorées qui nous invite à suivre deux enfants à l'imagination débordante dans leurs jeux estivaux. Cette année, les jeunes lecteurs vont en voir de toutes les couleurs !



RESURGENCE VI – CONSTRUCTION VIVANTE

du 28 septembre au 26 novembre 2023

Vernissage jeudi 28 septembre à 17h à la salle Saint-Martin de Souillac

Résurgence est le festival culturel automnal de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor). Chaque année, l'édition s'inspire du patrimoine local ou d'une personnalité ayant marqué l'histoire récente du territoire.

Pour sa septième édition, le festival Résurgence s'inspire de **Louis Vicat**, inventeur de la première formule artificielle du ciment hydraulique.

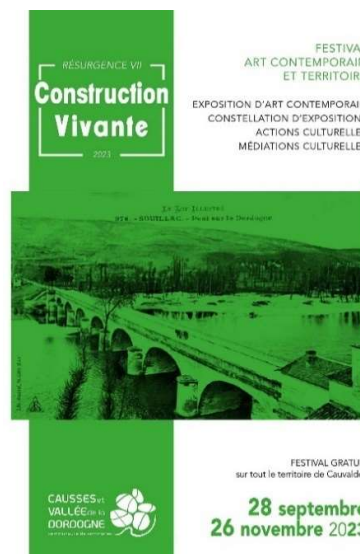
Il s'articule autour de la thématique de **l'architecture** et de son **impact sur l'environnement**.

L'équipe culture de Cauvaldor, le lycée des métiers Louis Vicat, et l'association nouvellement créée à l'occasion du bicentenaire de la mise en circulation du pont Louis Vicat (1823-2023), ont collaboré à la réalisation de cette nouvelle édition.

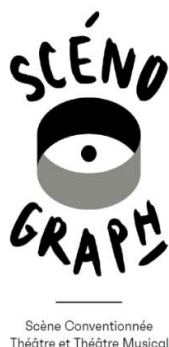
Ces thématiques seront abordées à travers une multitude d'actions culturelles sur tout le territoire de Cauvaldor. **Des rendez-vous majoritairement gratuits, riches et diversifiés** seront proposés durant toute la durée du festival : visites ludiques, ateliers pour enfants, séances de cinéma, conférences, concerts, etc.

Un partenariat a été réalisé avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse. Les étudiants ont réalisé plusieurs papiers peints inspirés de Louis Vicat et les thématiques de l'architecture et de l'environnement.

Ces papiers peints seront exposés dans la salle exposition Saint-Martin et sur plusieurs vitrines de Souillac. Vous pourrez également les retrouver au lycée Louis Vicat lors du vernissage du 28 septembre 2023 et pendant les conférences du 3 et 10 octobre 2023.



SCENOGRAPH



Le territoire a la chance de disposer à Saint-Céré avec le **théâtre de l'usine** d'une scène conventionnée qui propose des spectacles variés et de grande qualité.

Vous trouverez toute la programmation sur le site scenograph.fr

Dans le cadre du partenariat du scénograph avec l'association « **clef**

des arts aux champs », les habitants de Frayssinhes (adhérents de droit) peuvent bénéficier de tarifs préférentiels - *Passion/Réduit+* - sur des spectacles sélectionnés par l'association.

Le programme ayant été présenté le 23 septembre, il n'était pas possible de vous communiquer les titres des spectacles.

N'hésitez cependant pas à vous rapprocher du Clac pour plus d'informations et inscriptions (**07.66.19.59.70**).

LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE DU LOT

Des films, des séries, des ebooks, de la musique, des journaux et des magazines en ligne, des modules de formation, des contenus spécifiques et sécurisés pour les enfants et les jeunes...

La Médiathèque numérique du Lot offre la culture à portée de clic.

Ce dispositif gratuit est accessible, n'importe où et à tout moment, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Pour en profiter, il suffit d'être inscrit à la Médiathèque Municipale de Saint-Céré (ou une autre de votre choix sur les 50 bibliothèques partenaires) qui

vous communiquera vos identifiants.

PLUS D'INFORMATIONS

05.65.38.18.14

mediatheque-numerique.lot.fr



Le FabLab du Quart-Lieu

Le Fablab est un espace dédié à la technologie et au prototypage, où chaque porteur de projet peut venir tester ses idées dans des conditions opérationnelles.

Plusieurs machines de pointe sont déjà installées, mais le parc est pensé pour évoluer en fonction des avancées technologiques, mais aussi des besoins réels rencontrés par les usagers dans leurs projets.

S'y trouvent aujourd'hui :

- Des imprimantes 3D (Double extrusion/Professionnelle/Industrielle grand format multi-matériaux) ;
- Un scanner 3D ;
- Une découpeuse laser ;
- Une brodeuse et une machine à coudre numérique ;
- Un plotter de découpe vinyle ;
- Du matériel d'atelier...

Plus d'infos :

Les visites et les accès aux machines se font sur rendez-vous.

Le Quart Lieu, 4 Av. Charles Bourseul, 46400 Saint-Céré
05.82.12.00.41

fablab-saintcere@cauvaldor.fr

cauvaldor.fr/le-quart-lieu/le-quart-lieu



QuiQuoiOù ?

Agenda trimestriel, complet et pratique, le « QuiQuoiOù? » recense l'ensemble des propositions artistiques, culturelles et patrimoniales sur les 77 communes de Cauvaldor. Pour connaître les événements près de chez vous et ne plus passer à côté de vos sorties de prédilection, « QuiQuoiOù? » est le guide indispensable de vos échappées culture et patrimoine en famille ou entre amis !

Le nouveau « QuiQuoiOù? » n°25, d'octobre, novembre et décembre 2023 est disponible dans vos mairies, commerces de proximité, bibliothèques et autres lieux culturels. Une version numérique est aussi consultable et téléchargeable sur le site de Cauvaldor.fr.



Les Rendez-vous du Pays d'art et d'histoire de Cauvaldor

L'automne 2023 sonne comme une invitation au partage autour du patrimoine, riche et varié, de notre territoire. Le pays d'art et d'histoire donne à voir et à vivre les multiples facettes qui font du territoire des Causses et Vallée de la Dordogne, un espace où il fait bon vivre et se questionner sur nos manières d'habiter.

L'appellation « Villes et Pays d'art et d'histoire » est un label d'excellence délivré par le ministère de la culture. L'équipe du service patrimoine de Cauvaldor, labélisée, vous propose des animations pour les habitants du pays, les visiteurs, et les scolaires ! Le programme est également disponible sur le site de Cauvaldor.fr.

Ligue contre le cancer – Antenne de Saint-Céré

ESPACE LIGUE

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 14h à 16h – bâtiment de la salle polyvalente bureau n°1

Renseignement : 07 89 24 11 66 elsaintcere46@gmail.com

Vous avez été atteint(e) par la maladie venez partager un moment de détente et d'échanges

GROUPE DE CONVIVIALITE

2^{ème} jeudi du mois - 14h30 locaux de l'avenue Delbo

Infos utiles

Permanence de la mairie

Mardi : 13h30 à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Pour rencontrer la Maire ou un conseiller, prendre rendez-vous au 05.65.38.30.97.

Responsabilités du conseil

Au niveau communal : R : responsable

Communication : A. Tillet (R), I. Lample

Vie de la commune : O. Denjan (R), F. Bardet, F. Coulon, C. Janicot, A.e Tillet

Salle des fêtes : H.Landes (R), O. Denjean, C. Janicot, I. Lample

Bâtiments : T.Martignac (R), . Asfaux, F. Bardet, I. Lample

Voirie : M. Asfaux (R), F. Coulon (R), D. Cros, H. Landes, T.Martignac

Au niveau de la communauté des communes :

S : suppléant – T : titulaire

Economie, tourisme, artisanat et commerce (A. Tillet S)
Agriculture, agroalimentaire, abattoirs, viticulture et

trufficulture (D. Cros T, F. Coulon S)

Actions sociales et solidarité (F. Bardet S)

Transition écologique, développement durable, alimentation durable, filière bois et circuits courts (C. Janicot T)

Services à la population (I. Lample S)

Politique patrimoniale et paysagère, cœur de village et requalification urbaine (F. Coulon T)

Culture (C. Vivarez T)

Urbanisme, planification et ADS (H. Landes S)

Enfance et jeunesse (O. Denjean T)

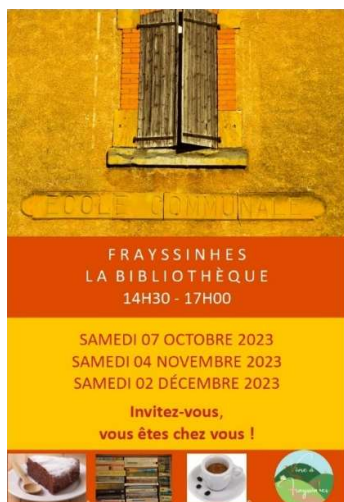
Bâtiments, réseaux, numérique et nouvelles technologies (C. Vivarez T)

Voirie et chemins (M. Asfaux T)

Prochainement à Frayssinhes...

A vos agendas !

7 octobre - 4 novembre - 2 décembre : Ouverture de la bibliothèque à l'école tous les 1ers samedis du mois.



11 novembre : à partir de 11h

- Cérémonie devant le monument aux morts
- Remise des médailles d'honneur or à Roland Tournemire et Jacques Landes suivie du pot de l'amitié

25 novembre de 19h à 21h à Glanes (événement du CLAC : présentation de la machine à dénoisiller inventée par Rémi Frégeat avec dégustation et repas partagé) Réservations obligatoires (nombre de places limité) Tél : 07 66 19 59 70

2 décembre : atelier de Noël (date et horaires précisés ultérieurement)

9 décembre Spectacle de Noël, goûter et cadeaux (horaire précisé ultérieurement)

Mémo médical de Saint-Céré

Vous trouverez ci-contre le planning **des consultations externes de l'hôpital** de Saint Céré.

La **liste des professionnels de santé** installés à Saint-Céré et le **planning des gardes des pharmacies**, peuvent être consultés sur le site officiel de **Saint-Cere.fr**. La mairie se tient également à votre disposition pour une impression.

Prenez soin de vous.

Mise à jour du 15/04/2022



Centre Hospitalier St-Jacques
de Saint-Céré

CONSULTATIONS EXTERNES

Uniquement sur rendez-vous : Téléphone : 05.65.10.40.59		
DISCIPLINE	MEDECIN	JOUR(S) DE CONSULTATION
CARDIOLOGIE Epreuves d'effort	Dr DIDIER	Lundi et Mardi matin
CARDIOLOGIE - Consultations	Dr FLEURANT	Mercredi, Jeudi
Chirurgie ORTHOPÉDIQUE TRAUMATOLOGIQUE	Dr FERRARINI	Jeudi après-midi
	Dr MARTIN	Mercredi matin
Chirurgie VASCULAIRE et THORACIQUE	Dr DIEMONT Ou Dr LARIDON	Mardi après-midi (tous les 15 jours)
Chirurgie VISCÉRALE et DIGESTIVE	Dr ABDEH	Vendredi matin (tous les 15 jours)
DIABETOLOGIE	Dr ARRIVIE	Vendredi (1 fois par mois)
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	Dr YOTOV	Mardi après-midi
HEMATOLOGIE	Dr ROUSSI	Vendredi (1 fois par mois)
PLAIES ET CICATRISATION	Dr BONIZZONI	½ journée par mois
PNEUMOLOGIE/Apnée du sommeil CANCEROLOGIE THORACIQUE	Dr FARNY	Mardi (3 fois par mois)
PNEUMOLOGIE/Apnée du sommeil	Dr CABAU	Vendredi matin
PRE-ANESTHÉSIE	Dr KRETTLY ou Dr GUINGAL	Lundi (tous les 15 jours)
UROLOGIE	Dr ORSONI Ou Dr BOURGNINAUD	Mardi matin
Consultations gériatriques	Dr TAPESAR	
Pédiatrie	Dr LERET	Vendredi (tous les 15 jours)

Uniquement sur rendez-vous : Téléphone : 05.65.10.40.23		
Consultations Gynécologie Obstétrique	SAGES FEMMES	Du lundi au vendredi

Uniquement sur rendez-vous : Téléphone : 05.65.53.25.61		
Consultations Association Nationale de Prévention de l'alcoolisme et de l'addictologie	Psychologue Intervenant social	Lundi

Quizz photos

Pour terminer ce bulletin de 2023 de manière agréable, la commission communication de la mairie a l'envie de vous proposer un petit jeu. Toutes ces photos ont toutes été prises à Frayssinhes mais pourrez-vous deviner où ? Les réponses seront affichées fin novembre à la mairie.

En espérant que vous prendrez autant de plaisir à découvrir ce bulletin que nous en avons eu à le créer.

Crédit photos : PdC 202



On a peut-être découvert comment poussent les champignons !!!

Une rumeur court...ce serait Hervé Landes l'auteur de ce magnifique cèpe qui trône sur le parking. Beau, bon ?, Peut-être pas comestible ???